

“Ogden entre au département de l'intérieur,” il essayait de mettre Ogden à sa place : “et il est très gêné; voulez-vous signer avec moi et un autre monsieur un billet de \$100 pour l'assister?” “Je ne connais pas M. Ogden, excepté pour l'avoir vu, et je ne lui dois rien, cependant s'il se trouve dans un embarras aussi désespéré que vous le dites, je vais signer le billet”.

869. Vous avez signé avec qui?—Avec M. Allison et M. Douglas Stewart, du département de la justice. M. Ogden a eu l'argent et a acquitté le billet en différents temps, \$10 ou \$5 à la fois.

870. A qui?—A ceux qui avaient avancé l'argent et possédaient le billet. J'ai moi-même à la fin payé \$20 sur ce billet, et M. Ogden, en différents temps, m'a remis des sommes d'argent sur ce compte. Je n'ai pas pris d'information si cet argent venait de l'argent supplémentaire qu'il recevait ou de son salaire comme employé surnuméraire, mais il m'a payé cela comme dette légitime sur le billet, à mesure qu'il devenait dû.

871. Avez-vous jamais partagé de paiement avec Ogden?—Non, excepté de cette manière. Je puis dire, aussi, que lorsqu'il est parti pour la Nouvelle-Écosse, d'une seule fois je lui ai prêté \$100. Il devait se mettre en affaires, lorsque la ligne courte s'est ouverte à St-Jean. Il m'a expliqué qu'il avait eu des taux de fret spéciaux du chemin de fer Pacifique Canadien, et m'a dit les prix qu'il paierait à St-Jean et ce qu'il recevrait à Montréal, et quelle grande chance c'était. J'ai dit: “Voici une chance qui ne se présente qu'une fois dans la vie, et je vous donnerai l'argent si vous ne pouvez pas l'avoir ailleurs.” Il n'a pu l'avoir ailleurs, et ainsi je lui ai donné l'argent.

872. Vous jurez que vous n'avez pas eu d'argent pour ouvrage supplémentaire fait par M. Ogden?—A moins que M. Ogden me l'ait donné comme dette légitime. C'est là seule réponse que je puisse donner.

Par M. Lister :

873. Avez-vous certifié aucun de ses comptes?—Oui; parce que je savais que l'ouvrage était fait.

874. Avec l'entente que vous étiez pour être payé?—Non. Si le comité le désire, je puis non seulement fournir un état de son ouvrage, mais encore les pages qu'il a faites

Par M. Montague :

875. Était-il employé permanent?—Non; employé surnuméraire.

Par M. Somerville :

876. Par rapport à l'ouvrage des employés, l'examinez-vous avant de certifier les comptes?—Je dis que dans toutes les occasions possibles, j'examinais l'ouvrage. Où je ne pouvais pas examiner, nous avions à nous fier à l'honneur de l'employé qui faisait le compte.

877. En 1888-89, avez-vous eu quelque chose de M. Ogden?—Rien, excepté en paiement de dettes légitimes.

878. Ne vous a-t-il pas fait présent d'une montre, une fois, pour que vous lui permettiez d'avoir un chèque?—M. Ogden m'a offert une montre en argent. Il m'a demandé une fois de partager un compte avec lui. Il a dit: je vous suis redevable de beaucoup de faveurs, M. Nelson.

879. Pour quelle raison—partager?—Non pas pour parler à M. Hall et à M. Burgess en sa faveur ni pour lui prêter de l'argent. Lorsqu'il avait un chèque il disait: “Il ne convient pas que je garde tout le montant moi-même,” je disais: “Vous savez que je ne puis pas y toucher, Ogden.” Il avait une montre en argent qu'il voulait vendre, et j'ai dit: je vous échangerai ma montre pour la vôtre; et je lui ai donné ma montre en argent pour sa montre en argent.

Par M. Hyman :

880. Quelle était celle qui avait le plus de valeur?—Bien, je considérais celle d'Ogden d'une plus grande valeur.